



Organisme Notifié nr. 0336

Certificat de constance des performances

0336 – RPC – 89214865 - E

Conformément au règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement sur les Produits de construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

Système pour le contrôle des fumées et de la chaleur partie 1 : Ecrans de cantonnement de fumées (ASB 1 - ASB 3 - SSB)

Désigné sous les noms commerciaux :

**SCREENPASS (ASB)
SCREENPASS FIX (SSB)**

Commercialisé par le nom ou la marque:

**SOUCHIER-BOULLET SAS
PARC SEGRO - ZAC DE LAMIRAULT, 42 RUE DE LAMIRAULT - CS 20762, 77090
COLLEGIEN - France**

et fabriqué dans les installations de production:

**SOUCHIER-BOULLET S.A.S,
11 rue du 47ème Régiment d'Artillerie, 70400 HERICOURT, France**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 12101-1:2005 + A1:2006

sous-système 1, pour les performances énoncées dans le présent certificat sont appliquées et que le contrôle de production usine réalisé par le fabricant est évalué afin d'assurer la
Constance de performances du produit de construction

Ce certificat a été émis pour la première fois le 27 Février 2019 et il reste valable aussi longtemps que : la norme harmonisée, le produit de construction, les méthodes EVCP, les conditions de fabrication dans l'usine ne sont pas modifiés de façon significative, et que le produit n'est pas suspendu ou retiré par l'organisme de certification de produit.

Il s'agit d'un document traduit, en cas de litiges le document en langue anglaise prévaut

TÜV Rheinland Nederland BV
Westervoortsedijk 73, gebouw SB
NL – 6827 AV Arnhem
The Netherlands

Arnhem, 26 Octobre 2023

J.J. de Wolff, Local Field Manager

Certificat de constance des performances
0336 – RPC – 89214865 – E

Annexe 1
Ecrans de cantonnement de fumée

Désigné sous les noms commerciaux :
SCREENPASS

Champ d'Application

Installation	L = largeur hors tout H = hauteur hors tout	
	SCREENPASS Avec moteur	SCREENPASS FIX Sans moteur
	$1.000 \leq L \leq 8.000\text{mm}$; $2.000 \leq H \leq 8.000\text{mm}$ Ou $L_{\text{max}} = 9000\text{mm}$; $H_{\text{max}} = 4620\text{mm}$	$700 \leq L \leq 9.000\text{mm}$ $500 \leq H \leq 8.000\text{mm}$

Espaces libres Ag	Espaces libres	Aires
	Espace libre en-tête (a) = 64 mm	$Ag = W \times \sum(a \rightarrow f) + D \times \sum g$ Avec : - W = largeur de la barrière - D = hauteur de déploiement de l'écran
	Espace libre en-tête (b) = 64 mm	
	Espace libre en-tête (c) = 65,5 mm	
	Espace libre en-tête (d) = 65 mm	
	$0 < \text{Espace libre de bord (g)} \leq 60\text{ mm}$	

Tissu	
Type	Tectex 450 PU 2
Matière	Fibre de verre
Enduction	Polyuréthane, sur les deux faces
Épaisseur	$0.37\text{mm} \pm 0.06\text{mm}$
Densité	Tissu : $420\text{ g/m}^2 \pm 5\%$
	Enduction : $30\text{ g/m}^2 \pm 5\%$
	Total : $450\text{ g/m}^2 \pm 5\%$
Réaction au feu	A2-s1,d0

Certificat de constance des performances

0336 – RPC – 89214865 – E

Annexe 1

Ecrans de cantonnement de fumée

Désigné sous les noms commerciaux :
SCREENPASS

Les laboratoires accrédités :

0336 : TÜV Rheinland Nederland B.V.

1812 : EFACTIS France

Barrières actives fumer seulement	Valeur déclarée	
	SCREENPASS	SCREENPASS FIX
Annexe B Fiabilité	Re 1.000	NPD
Annexe B Défaut de fonctionnement au feu de position de fonctionnement	NPD	NPD
Annexe B Temps de réponse	0,06 – 0,3 m/s	NPD

Annexe C Perméabilité à la fumée	$\leq 25 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$	
Annexe D Classe de la résistance au feu	DH 30	
Annexe E (informative) Déviation de l'écran de cantonnement de fumée	Ecrans qui ne descendent pas jusqu'au sol :	
	$d_c = 1,2 \frac{\rho_0 g_1 D_r^3}{3T_1 (2M_b + M_c L_c)}$	
	Fermeture et ouverture des écrans : $d_c = 1,2 \frac{\rho_0 g_1 \left((3D_{1b} - 2d_0) d_0^2 \right)}{3T_1 2M + M^c L}$	

- fin de certificat -